

PLANIFICATION APOSTOLIQUE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS EN HAÏTI

I. LES FRONTIÈRES/LES DÉFIS DE LA RÉALITÉ

Le regard vers l'extérieur (ad extra) : les frontières vers lesquelles nous sommes appelés, les défis auxquels nous voulons répondre.

1) Éducation.

Nous remarquons que le système éducatif en Haïti

- a) ne répond pas aux attentes et aux besoins de la population,
- b) contribue à générer la marginalisation sociale,
- c) est peu adapté au contexte et à la culture haïtienne,
- d) est de mauvaise qualité,
- e) ne contribue pas au développement du pays.

2) Crise institutionnelle :

- a) Un déficit du sens du bien commun
- b) Mauvais fonctionnement des institutions publiques
- c) Corruption au sein des institutions publiques
- d) Crise d'autorité, absence de leadership, manque de vision commune
- e) Manque de confiance dans les institutions et les autorités de l'État
- f) Besoin d'une réconciliation sociale
- g) Désintégration des liens sociaux
- h) Instabilité généralisée
- i) Crises sociales récurrentes

3) La Culture

- a) Identité haïtienne
- b) Développement de la culture et de la conscience citoyenne et démocratique
- c) Sens de responsabilité civique et citoyenne
- d) Conscience sociale et sensibilité pour l'environnement

4) Présence de l'Église dans la société haïtienne

- a) Nécessité d'une nouvelle manière d'Évangéliser la société
- b) Appui et renforcement de la vie ecclésiale : le clergé, les religieux et religieuses, les laïcs.

5) Migration

6) Environnement et Écologie

II. LA SITUATION DU CORPS APOSTOLIQUE PAR RAPPORT À CES DÉFIS

Le regard 'ad intra' du corps apostolique de la Compagnie en Haïti.

1) Les Forces

- a) Créativité, fraîcheur et dynamisme apostolique, fruit d'une Compagnie jeune. L'intervention des jésuites du territoire après le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a donné un plus grand élan à notre mission apostolique
- b) Passion apostolique des compagnons. Désir, force et énergie pour porter la mission de la Compagnie en Haïti, comme *un feu qui engendre d'autres feux*.
- c) Un profond désir de répondre comme corps uni en vue d'une plus grande efficacité apostolique
- d) Option pour Haïti. Engagement dans la transformation de la réalité haïtienne. Sens de l'urgence.
- e) Reconnaissance ecclésiale et sociale de la Compagnie de Jésus. Bonne image, prestige.
- f) Bonnes relations avec la Compagnie universelle (Canada, CPAL, réseaux internationaux, formation jésuite...)

2) Les faiblesses

- a) Une Compagnie encore jeune, qui n'a pas suffisamment d'expérience, qui n'a pas encore de tradition comme référence. Des structures fragiles. La majorité des membres encore en formation.
- b) Des œuvres qui ont besoin de se renforcer avec la mise en place de structures de gestion et d'administration solides et transparentes. Le défi de travailler en équipe et de former les collaborateurs et collaboratrices dans la manière de procéder de la Compagnie.
- c) Au niveau économique, dépendance excessive de l'extérieur. Nos œuvres ne peuvent pas fonctionner sans l'aide de l'extérieur. Nos maisons et communautés dépendent trop de l'apport de l'extérieur pour fonctionner.
- d) La structure de gouvernement de la Compagnie de Jésus en Haïti est insuffisante et ambiguë, ce qui génère l'incertitude face à l'avenir, complique les prises de décision et la planification des orientations apostoliques stratégiques.
- e) Difficulté d'articulation des œuvres avec le corps apostolique : individualisme excessif, personnalisation des œuvres, communication insuffisante entre les jésuites
- f) Collaboration insuffisante entre les œuvres qui génère méconnaissance et manque de confiance.
- g) Nécessité d'une plus grande profondeur spirituelle

- h) Relation insuffisante avec les institutions de l'État et d'autres organisations de l'Église.
- i) Nécessité d'une plus grande proximité avec les personnes qui travaillent avec nous et les personnes qui bénéficient du fruit de notre travail.

III. VISION

Face au contexte actuel d'Haïti et par rapport aux frontières que nous avons identifiées, nous, jésuites et collaborateurs, d'ici à 2023, voulons répondre de manière intégrale et efficace aux grands défis de la société et de l'Église d'Haïti en accompagnant et en appuyant notre peuple, particulièrement les plus pauvres, dans sa quête de justice, de dignité et d'une vie meilleure. Ceci, à travers le renforcement du corps apostolique de la Compagnie de Jésus, la collaboration efficace à la mission de l'Église, la transformation de la société civile par l'éducation, la formation et l'accompagnement des leaders et des institutions publiques, la défense et la protection de l'environnement.

IV. MISSION

Nous appuyant sur la proclamation de Jésus à la Synagogue de Nazareth (Lc 4, 18-19), nous nous unissons comme corps apostolique pour faire grandir la vie et germer l'espérance au cœur des enfants, des jeunes, des hommes et des femmes que nous rencontrons dans nos différents lieux de mission. Pour réaliser cette mission en Haïti, nous voulons:

- Etre un corps apostolique uni et unificateur, serviteurs de la mission du Christ au service de la foi et la promotion de la justice, avec une option préférentielle pour les pauvres et les exclus, une présence significative dans la société et dans l'Église en dialogue avec la culture actuelle.
- Dynamiser la collaboration avec d'autres (croyants et non-croyants) dans les œuvres jésuites comme dans les œuvres non-jésuites, selon nos priorités apostoliques.
- Contribuer à la redynamisation de la vie religieuse à travers les structures de la CHR et les congrégations religieuses qui partagent la spiritualité ignacienne.
- Avoir une attention spéciale pour les jeunes.
- Être une Compagnie engagée dans la formation des laïcs pour qu'ils deviennent à leur tour des multiplicateurs en vue de la transformation de la société.

- Promouvoir la spiritualité ignacienne et le développement d'une pensée théologique adaptée à notre réalité haïtienne.
- Accompagner, servir et défendre les migrants, les paysans et les gens des quartiers populaires en milieux urbains.
- Contribuer dans la lutte nationale pour la défense et la protection de l'environnement.

V. LES PRIORITÉS APOSTOLIQUES ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1) ÉDUCATION

- a) Promouvoir la transformation du système éducatif national, à travers le dialogue avec l'État et d'autres acteurs-clé dans l'éducation, pour qu'il soit :
 - Incluant
 - Adapté aux contextes et aux besoins de la population
 - De qualité
 - Au service du développement de la personne et du pays
- b) Offrir des programmes et des services de formation de QUALITÉ :
 - Programmes formels à tous les niveaux : du niveau primaire au niveau universitaire
 - Education technique et professionnelle
 - Programmes d'éducation variés et non formels
- c) Promouvoir une éducation qui forme des personnes (par exemple, le service social civique)
 - De spiritualité ignacienne
 - De culture démocratique et citoyenne
 - Avec les valeurs d'engagement social, d'honnêteté et de responsabilité
 - Qui réveille une prise de conscience de la dégradation de l'écologie et de l'environnement et de la nécessité de prendre des engagements concrets dans ce domaine.

2) PRÉSENCE PUBLIQUE, INCIDENCE, FORMATION DE LEADERS ET ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

- a) Développer l'incidence et le profil public de la Compagnie de Jésus
 - Prise de position publique de la Compagnie
 - Incidence à travers le service et l'accompagnement direct

- Potentialiser la communication et la présence de la Compagnie dans les moyens de communication.
- b) Contribuer au renforcement institutionnel du tissu social haïtien
 - Renforcer les réseaux de travail avec d'autres acteurs de la vie religieuse et de l'Église
 - Formation des leaders locaux
- c) Promouvoir la réflexion, l'analyse et la production de pensées.

3) ATTENTION A L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE

- a) Promouvoir une attention spéciale à l'environnement dans toutes les œuvres et communautés de la Compagnie
- b) Nous ouvrir au contexte global et régional, dans la ligne des priorités définies par la Compagnie Universelle et la CPAL.
- c) Encourager un style de vie personnel et un fonctionnement institutionnel de nos communautés et de nos œuvres en harmonie avec l'environnement et l'écologie
- d) Générer la conscience et la sensibilité environnementale
- e) Développer une spiritualité écologique
- f) Education à l'environnement : attitude et comportement
- g) Option écologique : comment faire atterrir la question écologique dans le quotidien
- h) Les changements climatiques, l'irrégularité des saisons pluvieuses, impact sur l'agriculture et les récoltes

4) SPIRITUALITÉ, ÉVANGÉLISATION ET RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE ECCLÉSIALE

- a) Promouvoir la spiritualité ignacienne :
 - Offrir les Exercices Spirituels et préparer des programmes de formation adaptés aux besoins de différents groupes et personnes.
 - Approfondir l'identité ignacienne des œuvres de la Compagnie en Haïti
 - Développer le Centre de Spiritualité et former une équipe responsable.
- b) Évangélisation
 - Développer une pastorale de proximité, dans la ligne d'Aparecida
 - Promouvoir un modèle de paroisse inclusif, avec participation, engagement et responsabilité des fidèles
 - Renforcer les communautés chrétiennes.

- c) Contribution au renforcement ecclésial :
 - Formation et accompagnement du clergé; promouvoir le leadership des laïcs.
 - Appuyer la gestion moderne de la pastorale dans les paroisses.
- d) Développer une pensée théologique adaptée à la réalité ecclésiale.

5) RENFORCEMENT DU CORPS APOSTOLIQUE ET PROMOTION DE LA COLLABORATION

- a) Renforcer le sens du corps, la communication et la collaboration entre jésuites et laïcs
- b) Développer une nouvelle structure d'organisation et de gouvernement de la Compagnie en Haïti
- c) Développer les capacités institutionnelles des œuvres :
 - Planification
 - bonne structure administrative, bonne gestion, bonne gouvernance et transparence.
 - bonne préparation des ressources humaines.
- d) Renforcer le soutien, le fonctionnement et l'administration de la Compagnie et des œuvres en Haïti.
- e) Promouvoir la collaboration avec les laïcs
- f) Promouvoir la collaboration avec d'autres provinces, en particulier, la République Dominicaine, les Caraïbes et la CPAL en général.

VI. LIGNES ET ACTIONS STRATÉGIQUES

A. ÉDUCATION

- 1) Consolidation, Renforcement et croissance du réseau de Foi et Joie.
 - Consolider la structure administrative : trouver les techniciens qu'il faut
 - Renforcer les écoles de formation technique
 - Poursuivre les négociations avec le Ministère de l'Éducation Nationale pour avoir le salaire des professeurs.
 - Créer des bureaux régionaux de Foi et Joie
 - Renforcer la coopération internationale
- 2) Création d'un collège et appui au collège Saint Ignace

- Autonome en dehors du réseau de Foi et Joie
- Primaire et Secondaire
- En plaine
- d'ici 5 ans

3) Repenser la présence des Jésuites dans le monde universitaire et créer une faculté jésuite

- Repenser la présence des Jésuites à l'UNDH
- Renforcer la présence jésuite à l'IHFOP
- Renforcer l'École Supérieure Saint Ignace pour les Enseignants
- Créer des liens entre les Jésuites impliqués dans le milieu universitaire

4) Politique d'incidence éducative

- Education de qualité et inclusive pour tous, adaptée à la problématique de la réalité haïtienne
- Amener les responsables à élaborer et à mettre en œuvre des politiques éducatives en faveur des secteurs les plus vulnérables.

B. PRÉSENCE PUBLIQUE, INCIDENCE, FORMATION DE LEADERS ET ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

1. Renforcer le CERFAS
2. Restructurer, consolider et développer le Service Jésuite aux Migrants (SFW, Fonds-Parisien et Port-au-Prince)
3. Redynamiser la coordination de l'apostolat social en Haïti
4. Établir un travail de synergie entre les œuvres de la Compagnie et faire un travail d'incidence conjointe au niveau sociopolitique et en droits humains avec d'autres institutions qui réalisent des activités connexes à nos œuvres.

C. ATTENTION À L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE

1. Former une commission Jésuite pour l'écologie qui développera à travers nos œuvres un projet qui prend en charge la question de l'environnement et de l'écologie.

- Renforcer le travail que les œuvres réalisent dans la question de l'environnement : PAREDA, SJM-SFw, Foi et Joie, GADRU
- Intégrer dans toutes les étapes de la formation des nôtres la conscience environnementale et écologique et encourager la formation des nôtres dans la problématique écologique.

2. Participer activement dans la lutte nationale pour la protection de l'environnement.

3. Intégrer la commission sur l'écologie de la CHR.

- Proposer au niveau de l'Union des Responsables de la Formation de la CHR l'intégration dans la formation des jeunes religieux les thèmes sur l'environnement et l'écologie

5. Établir des contacts avec les gens qui travaillent dans ce domaine pour mieux connaître la réalité.

6. Faire de l'incidence

6. Sensibiliser l'Église locale à intégrer la problématique écologique dans la pastorale locale

D. SPIRITUALITÉ, ÉVANGÉLISATION ET RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE ECCLÉSIALE

1. Monter l'équipe responsable du Centre de Spiritualité en vue de son développement

- Récupérer le travail réalisé par les nôtres au niveau de la spiritualité
- Élaborer des programmes de formation en spiritualité et en réflexion théologique/pastorale adaptés aux besoins de différents groupes.
- Mettre en place un programme de formation et de ressourcement à l'intention des collaborateurs et collaboratrices en vue de l'approfondissement de l'identité et de la spiritualité ignacienne
- Offrir des programmes de retraites en différentes modalités
- Créer une petite revue de spiritualité à partir du Bulletin de liaison
- Élaborer un programme de formation à l'intention du clergé (séminaristes, jeunes prêtres, etc.)

2. Prise en charge d'une paroisse (paroisse de D'Osmond) en Haïti qui devra intégrer le réseau des Paroisses jésuites de l'Amérique latine

- Nommer le curé et constituer l'équipe responsable de la paroisse
- Proposer à partir de cette paroisse un modèle de gestion de la pastorale paroissiale adaptée aux défis de la nouvelle évangélisation
- Promouvoir de façon spéciale la pastorale sociale
- Mettre en place un programme de formation destiné aux agents pastoraux et aux autres laïcs, ouvert aux paroisses voisines.

3. Développer et renforcer le développement de la CVX

4. Promouvoir à travers nos œuvres la pastorale des jeunes

E. RENFORCEMENT DU CORPS APOSTOLIQUE ET PROMOTION DE LA COLLABORATION

1. Clarifier le statut de la Compagnie de Jésus en Haïti et structurer le gouvernement

- Renforcer les structures de gestion, d'organisation, d'administration des finances et de la communication de la Compagnie en *Haïti*
- *Assurer la 'cura personalis'*

2. Structurer le Comité d'Animation spirituelle :

- la rénovation permanente du corps
- animation de la vie communautaire

3. Mettre en place le Centre Pedro Arrupe comme espace physique et instance légalement instituée pour la coordination de l'apostolat de la Compagnie en Haïti

4. Créer le bureau de développement en vue de la recherche de financement de l'apostolat de la Compagnie de Jésus en Haïti.

5. Promouvoir la relation avec le reste de la Compagnie de Jésus dans ses diverses structures et initiatives (Canada, Province des Antilles, Caraïbes, CPAL, réseaux et Compagnie universelle)

6. Promouvoir la formation conjointe des laïcs et des jésuites pour la collaboration dans la mission